

association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL

14èmes Rencontres annuelles

du 29 juin au 1^{er} juillet 2016, Caverne du Pont d'Arc

Programme



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Grotte ornée du Pont-d'Arc,
dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche
inscrite sur la Liste du patrimoine
mondial en 2014

Programme

Mercredi 29 juin 2016

ACCUEIL DES PARTICIPANTS - *Domaine Lou Capitelle (village vacances de Vogüé)*

- 14h30** Départ de la première navette gare de Valence TGV / village vacances de Vogüé :
Rendez-vous à la gare routière (1h30 de trajet)
- 16h30** Départ de la navette Vogüé / Labeaume (30 mn de trajet)
- 17h00-19h00** Visite des jardins suspendus et des dolmens de Labeaume
- 18h30** Départ de la deuxième navette gare de Valence TGV / village vacances de Vogüé -
(1h30 de trajet)
- 20h00** Réception de bienvenue et dîner au domaine Lou Capitelle en présence de
Pascal TERRASSE, Président du Grand Projet Caverne du Pont d'Arc

Jeudi 30 juin 2016

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABFPM - *Espace de restitution de la Caverne du Pont d'Arc*

- 8h30** Départ de la navette village vacances de Vogüé / Pont d'Arc
- 9h00-9h45** Présentation du site du Pont d'Arc et de l'opération OGS
- 10h00** Accueil à la Caverne et ouverture officielle
- 10h30 - 11h30** Bilan de l'année 2015 / programme 2016
- 11h30 - 12h45** Discussion sur l'avenir et le positionnement de l'association
[Programme parallèle](#) proposé pour les personnes non membres de l'Association :
visite de la galerie de l'Aurignacien en présence de David HUGUET, responsable
du programme scientifique et culturel

12h45 – 14h00

Déjeuner

14h15 – 17h00

Après-midi thématique et d'échanges :

Les plans de gestion : un outil au service du développement des territoires

Les plans de gestion ont, en grande partie, motivé la création de l'Association des biens français du patrimoine mondial. Sujet d'inquiétude pour certains, objet complexe, mal identifié, il continue d'alimenter bon nombre de nos échanges. Pour autant, réduire l'élaboration d'un Plan de gestion à une contrainte revient à nier tout le potentiel que représente la démarche pour ceux qui la portent et qui y sont associés.

Ainsi, si le plan de gestion permet de traiter les questions de préservation et/ou de restauration du site et de ses abords, ainsi que sa mise en valeur (notamment par le biais d'un projet culturel de site), c'est également une opportunité réelle pour le territoire concerné.

Aussi bien dans le cadre d'une candidature qu'à titre rétrospectif, un plan de gestion construit autour des enjeux spécifiques du site et de son territoire environnant, élaboré et vécu comme une occasion de rassembler les acteurs autour d'un objectif commun, peut devenir un véritable levier de développement territorial durable, sécurisant les retombées de l'inscription sur le long terme.

Programme de la séance :

- ❖ Etat des lieux de la gestion et de la gouvernance des biens français / point d'information sur la loi CAP
- ❖ Présentation/débat autour des plans de gestion de :
 - ♦ La Grotte Chauvet
 - ♦ La ville de Strasbourg
 - ♦ Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
 - ♦ Le Mur d'Hadrien

17h15 – 19h30

Visite de la Caverne par petits groupes

19h30 - 20h00

Apéritif

20h00 - 23h00

Buffet sous les étoiles

23h00

Départ de la navette Caverne / village vacances de Vogüé



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Grotte ornée du Pont-d'Arc,
dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche
inscrite sur la Liste du patrimoine
mondial en 2014

Vendredi 1er juillet 2016

TRAVAUX DES COMMISSIONS - *Domaine Lou Capitelle (village vacances de Vogüé)*

9h00 -11h45

Au choix :

- **Commission gestion : groupe de travail éolien**

- ♦Présentation de la démarche du MEEM en matière d'éolien : enjeux, cas d'étude français, guide sur les études d'impact éolien
- ♦Présentation de la démarche du réseau VAUBAN
- ♦Préparation de la journée du séminaire technique de l'ABFPM (janvier 2017)
- ♦Débat
- ♦Questions diverses : présentation des conclusions de la recherche-action « Comment mesurer la valeur des sites et territoires d'exception : présentation de la recherche-action du MEEM »

- **Commission médiation / communication**

- ♦Evaluation / bilan de la deuxième formation nationale médiation patrimoine mondial
- ♦L'usage des emblèmes UNESCO : présentation du cas du Val de Loire et débat
- ♦Ateliers formation/communication en sous-groupes :
 - o Elaboration du module de formation des élus
 - o Formation/action « animation des réseaux »
 - o Quels outils de communication pour l'association ?

• Commissions relations internationales

- ♦ Evaluation/bilan de la 1ère Rencontre des associations européennes du patrimoine mondial
- ♦ Préparation des actes de la Rencontre
- ♦ Préparation de la réponse de l'ABFPM à l'appel à contribution à la 2ème Rencontre des associations européennes du patrimoine mondial (Ségovie, 20 et 21 octobre 2016)
- ♦ Questions diverses

11h45-12h15 Restitution des commissions

12h15 – 13h45 Déjeuner et clôture des Rencontres

14h00 Départ de la navette village vacances de Vogüé / gare de Valence TGV (arrivée à 15h30)

Informations pratiques

Il peut faire chaud en Ardèche en cette période, prévoyez donc des vêtements légers, ainsi qu'un pull et un coupe-vent pour les soirées (voire un vêtement de pluie).

En raison des déplacements et des visites prévus, nous vous conseillons de prendre des chaussures confortables.

**Toutes les personnes qui participent au dîner du mercredi 29 juin,
sont invitées à amener une spécialité de leur site d'origine (à boire ou manger)
à partager à l'occasion de l'apéritif !**

Accès

Caverne du Pont d'Arc

Plateau du Razal - 07150 Vallon Pont d'Arc.

(Attention, le site de restitution se situe à environ 15 minutes du Pont d'Arc et de la Grotte Chauvet)

① Par la route :

Depuis le nord par l'A7 et l'A49, sortie 18 (Montélimar Sud)

Depuis le sud par l'A7 ou l'A9, sortie 19. Puis N7 et D4 jusqu'à Vallon-Pont-d'Arc

À 2H30 de Lyon, Marseille et Montpellier & à 1h30 d'Avignon, Nîmes et Valence

② Par le train :

Gare de Valence TGV ou de Montélimar,

puis car Rhône-Alpes ligne 76 jusqu'à Vallon Pont-d'Arc

Domaine Lou Capitelle / Village vacances de Vogüé

07200 Vogüé

T. +(33)4 75 37 71 32 / F. +(33)4 75 37 01 29

Coordonnées GPS : N 44° 33' 4.014" / E 4° 24' 47.854"

Situé à 35 km de Montélimar, 83 km de Valence, 184 km de Lyon, 203 km de Marseille.

① Par la route :

Autoroute A7, sortie Montélimar Nord, direction Aubenas

par la RN 102 ou Montélimar Sud, direction Viviers par RN 102

② Par le train :

Gare SNCF de Montélimar puis lignes régulières bus (TER).

Pour les personnes non véhiculées et résidant au domaine Lou Capitelle de Vogüé, des navettes sont mises en place depuis et vers la gare de Valence TGV et depuis et vers la Caverne du Pont d'Arc.

Contacts

A l'ABFPM :

Chloé CAMPO - de MONTAUZON

Bureau : 02 47 66 06 64

Portable : 06 71 09 72 47

@ : chloe.campo@assoFrance-patrimoineMondial.org

Lucie JAMERON

Bureau : 02 47 66 51 66

Portable : 06 73 60 21 41

@ : lucie.jameron@assoFrance-patrimoineMondial.org

Au Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Caverne du Pont-d'Arc :

Elisabeth CAYREL

Grand Projet Caverne du Pont-d'Arc - Mission Unesco

Bureau : 04 75 29 73 09

Portable : 07 86 97 64 23

@ : ecayrel@smergc.fr

Site Internet : www.assoFrance-patrimoineMondial.org



association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL

Association des biens français du patrimoine mondial
c/o Mission Val de Loire
81 rue Colbert - BP 4322
37043 TOURS Cedex 1
FRANCE